



Avis du CC EOS sur Les conséquences du changement climatique sur la pêche dans les Eaux Occidentales Septentrionales 12 mai 2021

1. Contexte

Le programme de gouvernance internationale de la Commission européenne a identifié le changement climatique comme étant un domaine d'action prioritaire en lançant le Pacte Vert européen en décembre 2019. Le Pacte Vert fournit une feuille de route afin de rendre l'Europe climatiquement neutre d'ici 2050, par une transition juste vers une économie durable, en décarbonant les industries, en luttant contre la pollution et en restaurant la biodiversité. Le rôle des océans dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique est de plus en plus reconnu à la fois dans le Pacte Vert et dans les initiatives qui en découlent, comme la Stratégie Biodiversité 2030 et la Stratégie "De la ferme à la fourchette".

Des écosystèmes océaniques sains sont essentiels pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. L'augmentation de la température des océans et l'acidification des océans entraînent un affaiblissement progressif de la capacité du puits océanique de carbone, ce qui modifie l'oxygène, les nutriments ainsi que la production primaire et d'exportation des océans et entraîne des changements dans les niveaux trophiques supérieurs. C'est pourquoi les conséquences du changement climatique sur les systèmes océaniques affectent également la pêche durable, tant au niveau mondial que dans les Eaux Occidentales Septentrionales. Au cours des 40 dernières années, l'écorégion des mers celtiques a été confrontée à des changements importants et il faut s'attendre à de nouvelles augmentations de la température de la mer au cours des prochaines décennies. Cela peut entraîner des changements dans la distribution, la taille et la biomasse des stocks, auxquels il faudra faire face et qui devront être pris en compte dans la gestion de la pêche.

Afin de faire face à ces problèmes, le Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales (CC EOS) a mis en place son Groupe de Discussion sur le Climat et l'Environnement en juin 2020 dans le but d'identifier et d'examiner les besoins du CC en élaborant des avis relatifs à ce sujet. Le Groupe de Discussion a organisé un [atelier en ligne en novembre 2020](#) pour évaluer les défis liés au changement climatique en matière de pêche dans les EOS et pour examiner les stratégies potentielles d'atténuation et d'adaptation, en invitant des experts, des parties prenantes des CC ainsi que des représentants de la Commission européenne. Le rapport détaillé de cet atelier a été rédigé et publié dans les trois langues de travail du CC EOS ([lien](#)).

Les résultats de cet atelier ont servi à la préparation de cet avis à la Commission européenne, ayant pour but de fournir une vue d'ensemble des stratégies potentielles d'atténuation et d'adaptation, ainsi que d'identifier les outils et mécanismes de soutien aux flottes dans les EOS.

2. Défis et opportunités du changement climatique pour la pêche dans les EOS

Une augmentation de la température de l'eau de mer a été enregistrée dans le grand océan Atlantique, phénomène lié à la circulation de l'eau et à la stratification de la surface de la mer. Les conséquences du climat sur la biodiversité, la structure et le fonctionnement des écosystèmes côtiers, ainsi que sur les différents degrés de risque encourus dans des conditions futures de réchauffement planétaire, sont multiples et complexes, et elles dépendront de la capacité d'adaptation de chaque écosystème côtier. Les mers du sud-ouest du Royaume-Uni (mer Celtique, Manche et mer du Nord méridionale) se réchauffent rapidement. D'après les projections, leur température devrait augmenter de 2 à 4 degrés d'ici la fin du 21^e siècle, avec des hausses de température plus importantes en particulier près des côtes, dans les zones qui sont essentielles pour la pêche.



Avec le réchauffement de ces eaux, la frontière entre les eaux septentrionales plus froides et les eaux méridionales plus chaudes dans cette zone devient plus floue, et des répercussions écologiques sur les espèces de poissons (par exemple, les périodes de frai, la modification de la constitution des espèces) ont déjà été constatées.

Une étude¹ menée par Alan Baudron en mer du Nord en 2014, utilisant la base de données DATRAS pour huit espèces commerciales de la mer du Nord ainsi que certaines données à long terme du programme d'échantillonnage du marché néerlandais pour les poissons plats, a examiné les conséquences de l'augmentation de la température sur les taux de croissance individuels. Les résultats montrent une tendance générale, à savoir que la taille maximale du corps adulte des espèces diminue à mesure que la température de la mer du Nord augmente. En conséquence, le rendement par recrue a connu une diminution moyenne de 23 %.

Les périodes de frai dépendent également de la température. Une étude² publiée en 2017 a mis en évidence ce phénomène pour le cabillaud, tant en mer du Nord qu'en mer d'Irlande, et a constaté une évolution vers des périodes de frai plus précoces. Cette précocité du frai est susceptible de provoquer une inadéquation avec les proies larvaires et, à mesure que l'indice d'inadéquation augmente, les taux de recrutement diminuent à cause du manque de nourriture, ce qui a un impact sur la survie. Les caractéristiques de cette corrélation étaient cohérentes dans les deux zones analysées dans l'étude. Ainsi, le fait que les taux de croissance et les périodes de frai dépendent de la température peut entraîner une diminution de la productivité lorsque les eaux se réchauffent.

On peut s'attendre à ce que 15 espèces de la mer Celtique voient leur RMD diminuer, ce qui aura un impact sur la gestion de ces espèces. L'églefin est actuellement en dessous de sa température idéale. Le cabillaud et le hareng se trouvent eux aussi en dehors de leur fourchette de température habituelle dans la mer Celtique. En revanche, certaines espèces, comme le merlu, la sole et la *langoustine*, se porteront probablement mieux si la température augmente.

Si l'on observe le recrutement du cabillaud dans la mer Celtique, on constate une grande variabilité au fil des ans. Les pics de recrutement de cabillaud se sont produits les années où la température de l'eau est descendue en dessous de 10 degrés. Les eaux froides de la mer Celtique et de la mer d'Irlande dépendent de l'oscillation multidécadennale de l'Atlantique Nord, qui est actuellement en phase descendante, mais on peut néanmoins s'attendre à ce qu'elles commencent à se réchauffer dans les années à venir avec le changement climatique. Ainsi, il se pourrait que l'année 2014 ait été la dernière bonne année de recrutement pour le cabillaud.

Contrairement au déclin potentiel de la baudroie, de la morue de l'Atlantique ou de la cardine, les augmentations d'abondance mentionnées peuvent offrir de nouvelles possibilités de pêche (par exemple, le rouget, le saint-pierre, la sole de Douvres), mais cela dépend de l'accès à la pêche, des marchés et de la capacité d'adaptation. Cela dépend également des réponses politiques qui visent à assurer la capacité de résistance et la durabilité des écosystèmes marins et des ressources côtières.

Dans l'ensemble, le changement climatique a plusieurs effets sur les poissons, les ressources halieutiques et la pêche :

- Des changements dans l'abondance et la distribution des ressources halieutiques à mesure que les océans se réchauffent : les ressources halieutiques du nord et du sud devraient connaître un taux plus élevé d'expansion des espèces à partir de latitudes plus basses, car les espèces ont plus de facilité à se développer à des latitudes plus élevées.
- Des changements dans la phénologie (période de frai et de maturation) et la taille du corps surviennent à mesure que la température de l'eau augmente : les poissons ont tendance à

¹ Baudron, A. R., Needle, C. L., Rijnsdorp, A. D., & Tara Marshall, C. (2014). Warming temperatures and smaller body sizes: synchronous changes in growth of North Sea fishes. *Global change biology*, 20(4), 1023-1031.

² McQueen, K., & Marshall, C. T. (2017). Shifts in spawning phenology of cod linked to rising sea temperatures. *ICES Journal of Marine Science*, 74(6), 1561-1573.



arriver à maturité plus tôt et à être de plus petite taille dans les eaux chaudes, ce qui modifiera également leur répartition.

- Les poissons consomment plus d'énergie pour vivre dans des eaux chaudes, moins d'énergie étant allouée à la croissance et à la reproduction ; l'acidification peut également augmenter la consommation d'énergie.
- Les tempêtes et les phénomènes météorologiques extrêmes, qui jouent un rôle fondamental dans le comportement des pêcheurs, augmentent les niveaux de risque physique, l'inconfort et la rentabilité des sorties en mer, sans compter les risques accrus pour les écosystèmes côtiers.

3. Recommandations relatives aux mesures d'adaptation

Recommandation 1 : Garantir une gestion de la pêche qui soit à la fois souple et capable de s'adapter.

Dans un rapport déjà publié en 2016, le CIEM a mis en évidence la manière dont les effets du réchauffement climatique modifient les zones traditionnelles de gestion de la pêche, ce qui implique inévitablement des changements dans la manière dont le secteur de la pêche peut exercer ses droits de pêche. En effet, le déplacement de la biomasse de poissons, conséquence du changement climatique, nécessite une modification des zones de gestion et allocation des quotas. Disposer d'un système efficace d'attribution des droits de pêche, qui puisse aussi s'adapter aux déplacements des ressources halieutiques est une condition préalable à une bonne gestion.

Compte tenu du lien étroit entre les taux vitaux des poissons et la température des eaux, les points de référence actuels dans l'évaluation des ressources, c'est-à-dire le BMSY et le FMSY, qui sont basés sur les niveaux historiques de productivité, devront être ajustés en fonction des niveaux de productivité futurs estimés.

Afin de tenir compte de la sensibilisation aux conséquences du climat sur la gestion des ressources de la pêche, il est nécessaire d'apporter des réponses politiques appropriées visant à soutenir des solutions d'adaptation et d'atténuation planifiées :

- Procéder à des évaluations de la vulnérabilité du déclin des stocks par la pêche, en tenant compte du contexte général du déclin naturel des stocks en réponse au réchauffement climatique, c'est-à-dire la migration vers des latitudes plus élevées, et ce, pour chacune des espèces. Les espèces identifiées comme étant les plus vulnérables devront être considérées comme prioritaires dans la planification de l'adaptation.
- Élaborer des règles de contrôle des captures adaptées aux espèces les plus vulnérables, sans compromettre les captures des espèces présentes en abondance et gérées de manière durable dans les pêches mixtes. Le CC EOS recommande que toute mesure technique ou limitation de quota soit élaborée avec soin afin d'éviter les problèmes de quotas limitants et les fermetures prématurées de zones de pêche.

Recommandation 2 : Élaborer une campagne de communication visant à améliorer l'implication des réalités du terrain dans le processus d'innovation politique et à encourager le soutien et la participation des parties prenantes aux initiatives d'adaptation.

En matière de gestion et d'adaptation au changement climatique, il est important de comprendre la volonté et le soutien des populations envers les initiatives, leurs intentions comportementales ainsi que les contraintes et les obstacles auxquels elles sont confrontées pour s'y adapter. Il existe parfois des décalages inquiétants entre les réponses de la politique climatique et les réalités sur le terrain, ce qui a



déjà provoqué des tensions sociales par le passé à l'intérieur des frontières de l'UE. Il est essentiel de s'engager auprès des communautés côtières pour garantir l'équité des politiques liées au climat.

Être conscient des conséquences possibles ne signifie pas nécessairement que l'on ressent le besoin ou la volonté de se préparer et de s'adapter aux conséquences futures : les pêcheurs évoquent de nombreux risques non climatiques pour l'avenir, tandis que le changement climatique est considéré par la majorité des personnes interrogées comme présentant un faible risque. Ce sentiment de faible risque est influencé par le scepticisme et par une certaine faculté d'adaptation présumée. Les notions de risques faibles et le scepticisme laissent entrevoir des problèmes potentiels concernant la légitimité ressentie à l'égard des futures mesures de gestion de la pêche axées sur le climat.

Les réponses futures des pêcheurs dépendent à la fois de leur conception du changement et de leur capacité à changer. Encourager l'adaptation par la sensibilisation sera probablement insuffisant ; la planification de ces mesures d'adaptation concernant la pêche devrait également tenir compte de contraintes plus importantes et de futurs risques non liés au climat (risques environnementaux, socio-économiques et de gouvernance). Il est essentiel de reconnaître ces risques et d'examiner de quelle manière ils peuvent influencer les réponses des pêcheurs face au changement climatique, étant donné que certains de ces risques affecteront la capacité d'adaptation et la capacité de résistance des pêcheurs face aux conséquences du changement climatique³.

Il convient de poursuivre le travail afin de mieux comprendre les perceptions des différentes parties prenantes et leur volonté de soutenir les initiatives d'adaptation avant que celles-ci ne puissent être mises en œuvre. Cela pourrait se faire par le biais de processus décisionnels inclusifs ou en adoptant des approches de cogestion, qui sont susceptibles de faciliter la résolution des conflits, ainsi que d'améliorer la transparence et la confiance tant dans la manière dont les décisions sont prises que dans les informations utilisées pour informer ces décisions.

Recommandation 3 : Étudier les marchés liés aux espèces émergentes et les possibilités de capture.

Les changements dans la répartition des espèces pourraient entraîner une augmentation de la biomasse des espèces d'eau chaude dans les EOS, ce qui constituerait en retour une nouvelle possibilité de capture. L'augmentation de la biomasse des espèces émergentes pourrait permettre aux pêcheurs d'accéder à de nouveaux marchés. Bien que cela puisse représenter une opportunité pour les pêcheurs de survivre aux conséquences climatiques dans l'océan, cela reste un défi majeur d'un point de vue économique, car cela implique non seulement d'accéder à de nouveaux marchés mais aussi de créer de nouveaux marchés et de susciter une demande des consommateurs pour de nouvelles espèces de poissons. Si cette option devait être considérée comme viable pour permettre au secteur de la pêche de s'adapter au changement, il serait nécessaire d'adopter des mesures politiques visant à présenter aux citoyens et aux consommateurs de nouveaux produits de la pêche et la création d'une culture d'achat de ce qui est disponible plutôt que de se concentrer sur les espèces traditionnelles. Des partenariats public-privé innovants entre les institutions, l'industrie et les ONG peuvent être utiles pour éduquer les consommateurs sur ces questions.

Recommandation 4 : Améliorer le contrôle et les infrastructures afin de réduire le risque de conditions de travail défavorables.

Les projections concernant les futures tempêtes sont très incertaines, mais on s'attend généralement à des tempêtes plus fréquentes et plus importantes, ce qui pose un problème pour la sécurité et la sûreté des activités maritimes. Par conséquent, il conviendrait d'intégrer davantage les tempêtes dans les

³ Maltby, K. M., Simpson, S. D., & Turner, R. A. (2021). Scepticism and perceived self-efficacy influence fishers' low risk perceptions of climate change. *Climate Risk Management*, 31, 100267.



évaluations portant sur la vulnérabilité climatique du secteur de la pêche. Il est également fondamental d'améliorer la sécurité à bord pour atténuer les risques liés aux tempêtes. Pour ce faire, il faudrait mieux adapter la gestion de l'effort de pêche, sans se baser uniquement sur la conception des navires de pêche (c'est-à-dire sur le tonnage brut ou la puissance du moteur), car il pourrait être nécessaire de disposer de plus d'équipements ou de moteurs plus puissants pour faire face à la multiplication des tempêtes et renforcer la sécurité à bord, sans augmenter la pression de pêche. Les infrastructures portuaires et l'ensemble de la chaîne de valeur devraient également être pris en compte pour accroître l'adaptation et la résilience des activités de pêche.

4. Recommandations relatives aux mesures d'atténuation

Il existe des preuves évidentes des effets du changement climatique observés dans tous les océans, ayant des conséquences sur les activités humaines. Il faut donc trouver des solutions pour réduire les risques et les conséquences. À ce niveau, la principale émission de carbone générée par la pêche provient de la consommation de combustibles fossiles nécessaire à la capture du poisson. Néanmoins, certaines études⁴ indiquent que certains types de pêche peuvent également avoir des répercussions directes sur les réservoirs de carbone des fonds marins et sur la capacité de l'écosystème marin à emmagasiner du carbone.

Recommandation 5 : Décarboner le secteur de la pêche

Dans le cadre des objectifs du Pacte Vert, l'économie européenne doit être décarbonée à l'horizon 2050. La contribution du secteur maritime à l'émission totale de CO₂ est inférieure à 3 %, et l'empreinte du secteur de la pêche est très faible. Toutefois, il est nécessaire que ce secteur contribue à la solution et non au problème, en assumant le coût de la décarbonation dès le premier jour.

Les technologies qui permettraient de soutenir la décarbonation du secteur sont en cours de développement et d'amélioration. Parmi les options possibles figurent l'amélioration du fonctionnement des moteurs et l'utilisation de différentes sources d'énergie (solaire, éolienne et hydrogène). Les technologies liées au GNL et aux piles à combustible à hydrogène semblent être les alternatives les plus prometteuses. Un grand nombre d'activités sont menées dans le monde entier à cet égard⁵. Des projets de ce type constituent de bons exemples à prendre en compte par le secteur européen pour ses perspectives d'avenir. La technologie de l'hydrogène pourrait être un tremplin vers une industrie de produits de la mer sans carbone. L'énergie électrique pourrait être envisageable pour certaines flottes, par exemple les flottes côtières, à petite échelle.

Il est important que le secteur de la pêche bénéficie d'une attention suffisante dans le cadre du programme de financement 2021-2027 afin de veiller à ce que ses besoins soient pris en compte dans le développement de ces nouvelles technologies. La Commission européenne investit depuis un certain temps dans la recherche sur la technologie de l'hydrogène et a ainsi financé 108 projets liés à cette technologie dans le cadre du programme Horizon 2020. Cependant, seuls quelques projets étaient liés au secteur maritime et encore moins au secteur de la pêche.

En cas de passage à des carburants de substitution, plusieurs questions logistiques doivent être prises en compte en ce qui concerne la commercialisation, les équipements portuaires (stations de chargement, stockage de GNL, etc.), la maintenance et la formation des équipages. Les entreprises de pêche européennes conçoivent et mettent en œuvre en permanence des solutions créatives pour

⁴ Luisetti, T., Turner, R. K., Andrews, J. E., Jickells, T. D., Kröger, S., Diesing, M., ... & Weston, K. (2019). Quantifying and valuing carbon flows and stores in coastal and shelf ecosystems in the UK. *Ecosystem services*, 35, 67-76.

⁵ Il existe notamment un cas particulièrement intéressant au Japon, où un institut de recherche national, en coopération avec la société Toyota, développe actuellement un navire de pêche de 19 tonnes fonctionnant à l'hydrogène, exclusivement produit par un parc éolien en mer.



réduire leur consommation d'énergie. Toutefois, les technologies actuelles en la matière ne constituent toujours pas une alternative directe aux combustibles fossiles, et bien que le secteur s'efforce de réduire son impact environnemental en améliorant le rendement des moteurs et des équipements, il est nécessaire d'approfondir les connaissances en matière de possibilités technologiques.

La réforme de la Politique Commune de la Pêche de 1992 impose des restrictions sur le tonnage et les capacités de propulsion des navires de l'UE. Bien que cela n'ait pas changé au cours des 25 dernières années, les professionnels de la pêche estiment que le tonnage des navires est mal adapté aux défis économiques et techniques qui se posent quant à la construction des navires actuels (notamment la recherche d'une meilleure rentabilité, d'un meilleur confort pour l'équipage et l'installation de technologies qui minimisent l'empreinte environnementale du secteur). Ainsi, si les entreprises de pêche ont besoin de tonnages supplémentaires, c'est probablement en raison du fait que le cadre actuel ne prévoit pas la mise en œuvre de nouvelles technologies (GNL, hydrogène, etc.) et ne tient pas compte de la recherche d'une meilleure efficacité énergétique au-delà de la norme obligatoire actuelle.

Dans l'ensemble, la transition énergétique des navires de pêche de l'UE se heurte à des contraintes à la fois réglementaires et technologiques. La future évaluation de la PCP peut jouer un rôle très important dans le développement et l'évolution de ce cadre et donc dans la transition énergétique du secteur de la pêche de l'UE.

Par ailleurs, il est également essentiel de comprendre le rendement énergétique et l'efficacité de la production alimentaire de notre pêche. Dans le cas de la pêche des espèces sauvages, l'efficacité réelle de la production alimentaire, en termes de tonnes de débarquements par unité de carburant consommée afin de capturer ces aliments, est comparable à celle d'autres formes de production alimentaire. Toutefois, cette comparaison n'est pas uniforme et dépend du type de pêche. Le fait de disposer d'informations plus détaillées au sujet de l'efficacité des différents métiers de la flotte aiderait grandement les gouvernements à cibler les incitations financières et les investissements visant à améliorer les secteurs particulièrement problématiques de la flotte, de manière à leur permettre d'atteindre l'objectif zéro carbone. Cela serait également important dans le cadre d'une conversation plus vaste sur la neutralité climatique en relation avec les systèmes alimentaires. Le fait de comprendre, sur le plan scientifique, la contribution des produits de la mer à une alimentation neutre sur le plan climatique et d'informer les consommateurs en conséquence aiderait l'UE à effectuer la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, tout en évitant les déficits nutritionnels chez les citoyens européens.

Recommandation 6 : Protéger les écosystèmes marins

Éviter la perturbation et la destruction des habitats présente des avantages non seulement pour la protection de la biodiversité, mais aussi en ce qui concerne le climat, car cela permet de réduire les émissions de carbone tout en augmentant sa séquestration.

L'une des initiatives les plus importantes pour la conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages de la biodiversité dans le monde est la Convention sur la diversité biologique (CDB)⁶. Les objectifs de la CDB se reflètent dans la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, qui s'engage à protéger légalement un minimum de 30 % de la superficie des océans de l'UE au moyen d'Aires Marines Protégées (AMP) et d'autres mesures efficaces de conservation (AMEC) ainsi qu'à intégrer des corridors écologiques. Il est essentiel que les parties prenantes de la pêche participent à la conception et à la mise en œuvre de ces zones protégées.

⁶ Les objectifs d'Aichi 6 (pêche durable) et 11 (10 % des zones marines et côtières de la ZEE devant faire l'objet de mesures de conservation) de la CDB devaient être atteints d'ici 2020. La 15^e session de la Conférence des Parties à la CDB adoptera ensuite les objectifs mondiaux de la biodiversité pour l'après-2020, qui remplaceront les objectifs d'Aichi.



Par ailleurs, des améliorations constantes de la conception des navires et des engins de pêche sont nécessaires afin de réduire les effets directs sur les fonds marins. L'atténuation du contact physique entre l'engin et le fond marin permettra certainement de réduire la consommation de carburant. Il s'agit là d'un autre domaine dans lequel le programme de financement 2021-2027 peut jouer un rôle crucial dans le développement continu d'un secteur de la pêche de l'UE qui soit véritablement en mesure de continuer à contribuer aux efforts d'atténuation du climat.

L'un des autres avantages de la réduction du contact physique avec les fonds marins concerne la diminution des effets négatifs secondaires sur le système biologique. En théorie, en réduisant le contact des engins avec les fonds marins, on diminue ainsi la quantité d'organismes marins perturbés dans les sédiments. Une attention particulière est actuellement accordée aux habitats qui présentent le plus grand potentiel d'atténuation du changement climatique, en capturant et en emmagasinant le carbone. Le CC EOS se réjouit que des recherches soient en cours dans le cadre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité, afin d'explorer le rôle de nombreux habitats marins dans la capture et le stockage du carbone. À cet égard, il est important de mentionner que le calcul fiable des taux d'accumulation des sédiments est un élément clé à prendre en considération, et que les incertitudes qui y sont associées ne se sont pas totalement exprimées. Comme le rappelle également le dernier rapport spécial du GIEC concernant le rôle des océans et de la cryosphère dans un climat en évolution⁷, on constate un certain manque de données et de compréhension quant aux processus complexes qui influent sur le stockage du carbone dans la partie potentiellement mobile des sédiments marins⁸. En raison de ces incertitudes, il n'est actuellement pas possible de croire que le contrôle de la perturbation des sédiments puisse contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Les recherches financées par l'UE devraient favoriser la compréhension de ce sujet, afin que les décisions futures reposent sur des bases scientifiques solides.

Recommandation 7 : Poursuivre l'engagement en faveur de l'objectif RMD

Selon des recherches récentes⁹, quand on associe la surpêche au changement climatique, dont les conséquences sont déjà nombreuses (augmentation de la température, de la salinité, de l'hypoxie et de l'acidification), il est clair que la pêche est soumise à une très forte pression.

Parmi les actions clés à cet égard, il y a la fixation de limites de pêche conformément à l'objectif de RMD ou à l'approche de précaution, ainsi que la gestion des effets de la pêche sur le climat et les écosystèmes afin de protéger les chaînes alimentaires, les habitats et le fonctionnement des écosystèmes. Dans le système européen d'évaluation (y compris les évaluations du CIEM) et de gestion des ressources, les effets cumulés de la pêche sont analysés dans le cadre de l'évaluation des ressources elle-même et de la fixation des TAC "au RMD". Néanmoins, ce n'est pas le cas pour d'autres activités qui ont également des répercussions sur les ressources ou leurs habitats (par exemple, les pertes potentielles d'une zone de pêche fonctionnelle dans un écosystème côtier en raison d'autres activités maritimes), ce qui doit faire l'objet d'une étude et d'une réflexion dans le cadre d'une approche écosystémique de la gestion de la pêche.

Enfin, les membres du CC EOS recommandent d'accorder plus d'attention à la compréhension du rôle des poissons dans le carbone bleu¹⁰, à savoir de quelle manière les poissons influencent l'absorption et

⁷ <https://www.ipcc.ch/srocc/>

⁸ van de Velde, S., Van Lancker, V., Hidalgo-Martinez, S., Berelson, W. M., & Meysman, F. J. (2018). Anthropogenic disturbance keeps the coastal seafloor biogeochemistry in a transient state. *Scientific reports*, 8(1), 1-10.

⁹ Mariani, Gaël, et al. "Let more big fish sink: Fisheries prevent blue carbon sequestration—half in unprofitable areas." *Science advances* 6.44 (2020): eabb4848.

¹⁰ En haute mer, la pompe à carbone biologique est alimentée par l'association de la photosynthèse du phytoplancton et du transfert vers le bas des particules de carbone par divers processus. Le terme "carbone bleu" a été utilisé à l'origine pour désigner le carbone biologique dans tous les écosystèmes marins. Par la suite, l'utilisation de ce terme s'est axée sur les habitats côtiers accumulant du carbone, structurés par des plantes à racines, tels que les mangroves, les marais salés littoraux et les prairies sous-marines.



la séquestration du carbone dans les océans, en contribuant à la pompe biologique de la vie marine qui déplace le carbone dans le cycle océanique¹¹¹².

5. Conclusions

La pêche est au centre de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique et cela doit se refléter dans toutes les politiques et pratiques concernées. Les pêcheurs ont tout intérêt à prendre soin des mers et des océans, et à garantir la survie des espèces marines, car leur mode de vie et leurs moyens de subsistance en dépendent. Le secteur de la pêche de l'UE est un leader mondial en matière de gestion durable et scientifique de la pêche, fondée sur les objectifs de gestion les plus ambitieux approuvés au niveau international. En outre, le secteur investit en continu dans de meilleurs plans de gestion des déchets, une réduction de la consommation d'énergie et un approvisionnement plus intelligent en matériaux et fournitures durables afin de décarboner l'industrie.

Le plus grand défi auquel l'industrie est confrontée est le développement et la disponibilité au niveau mondial de technologies vertes alternatives et innovantes, ainsi que de combustibles et de sources d'énergie neutres en carbone. Les propositions visant à intensifier les efforts de production et de déploiement de ces combustibles et des infrastructures nécessaires sont très bien accueillies par l'industrie. Néanmoins, la transition vers de nouvelles technologies de propulsion nécessite un espace plus important à bord et les limites de capacité actuelles des navires de pêche fixées par la PCP entravent ces avancées.

Le secteur de la pêche est conscient des effets du changement climatique et s'intéresse de près à toute solution susceptible de les atténuer. Néanmoins, l'un des principaux défis à relever concerne les (manques de) connaissances permettant de soutenir les mesures à mettre en œuvre à cet égard. Il est essentiel de disposer d'une base scientifique solide pour atteindre des objectifs équilibrés dans les trois piliers de la durabilité, permettant à la fois une meilleure protection des écosystèmes menacés et un secteur européen de la pêche prospère et compétitif. En même temps, il est indispensable de faire participer les parties prenantes au processus décisionnel afin de garantir que ces mesures et stratégies soient justes, ouvertes à tous et efficaces.

Pour conclure, les membres du CC EOS souhaitent rappeler qu'une industrie européenne de la pêche durable fournit aux consommateurs une protéine à faible teneur en carbone et à haute valeur ajoutée, par rapport à d'autres secteurs producteurs de protéines animales, et ils soulignent l'importance de promouvoir les produits de la mer dans le cadre d'une consommation alimentaire durable et climatiquement neutre.

¹¹ Henson, S. A., Sarmiento, J. L., Dunne, J. P., Bopp, L., Lima, I., Doney, S. C., ... & Beaulieu, C. (2010). Detection of anthropogenic climate change in satellite records of ocean chlorophyll and productivity. *Biogeosciences*, 7(2), 621-640.

¹² DeVries, T., Holzer, M., & Primeau, F. (2017). Recent increase in oceanic carbon uptake driven by weaker upper-ocean overturning. *Nature*, 542(7640), 215-218.